



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E77191

VALABLE JUSQU'AU 06/04/2027

ÉDITÉ LE

08/04/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/2007

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 22/08/2023
6 900

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ORLEANS

Siret : 497 555 730 00033

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 00027854

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 5691835604

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 5691835604

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Raison sociale : A. CIRET

2 RUE DE LA POTERNE
45300 LE MALESHERBOIS

Téléphone : 02 38 34 71 78

Portable : 06 25 86 19 27

Fax :

Site Internet : www.entreprise-ciret.com

E-mail : direction.ciret45@gmail.com

Responsabilité légale :

CIRET ANTHONY GÉRANT

Effectif moyen : 22

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	07/04/2024
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	19/03/2026
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	07/04/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	24/02/2022
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	24/02/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.